

4^{ÈME} ÉDITION ROUTE DE L'EST FÉMININE



CHALLENGE INTERRÉGIONAL ORGANISÉ PAR LES COMITÉS DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ & GRAND EST

Ce challenge a pour but de promouvoir le cyclisme féminin dans les régions participantes et de permettre une confrontation interrégionale accrue de bon niveau entre les concurrentes.

5 épreuves seront retenues pour constituer ce challenge 2026

RÈGLEMENT & CAHIER DES CHARGES



CATÉGORIES DES
ÉPREUVES ET
PARTICIPATION



CARACTÉRISTIQUES
DES ÉPREUVES



DOTATION &
TARIFICATION



DATES DISPONIBLES
POUR LES
ORGANISATEURS



CATÉGORIES DES ÉPREUVES & CONDITIONS DE PARTICIPATION



Chaque région participante confie l'organisation d'une manche à un club, chaque manche étant constituée d'une épreuve UI5-UI7 et d'une épreuve Elites-Open-Access.



Le challenge est ouvert à toutes les licenciées françaises et étrangères et se dispute à titre individuel. Un classement par équipe sera donné à l'issue de chaque compétition, en prenant en compte les 3 meilleurs résultats individuels.

- Les femmes appartenant à un groupe UCI (toutes disciplines) pourront prendre part aux manches de la Route de l'Est féminine. Elles seront prises en compte pour le classement général du Challenge.
- La participation aux 5 manches n'est pas obligatoire. Cependant, le classement général final prendra en compte l'ensemble des manches.
- Un bonus de 20 points sera accordé aux concurrentes ayant participé à l'ensemble des manches.

CARACTÉRISTIQUES DES ÉPREUVES

Les épreuves se déroulent sur une distance comprise :

- Entre 40 et 50kms pour les U15-U17
- Entre 80 et 95kms pour les U19-Elites-Open-Access

Pour une éventuelle organisation avec CLM, les CLM devront se dérouler le matin et les courses l'après-midi. La distance du CLM devra être comprise entre 8 et 15kms.

Les classements sont établis au temps et donnent lieu à l'attribution de points à la place réelle en vue d'un classement général final.

Les remises de prix se font directement après les épreuves.

L'organisateur devra s'assurer de répondre à ces critères pour prétendre à une organisation :

- Car podium d'arrivée avec animateur
- Primes, coupes, fleurs (voir page suivante)
- WC à proximité
- Moyens vidéo à la disposition du juge à l'arrivée
- L'utilisation de transpondeurs est un plus
- Mise à disposition de 2 voitures suiveuses de dépannage (minimum)

Une réunion des directeurs sportifs doit être prévue avant le départ des épreuves.

DOTATIONS & TARIFICATION DES ÉPREUVES

- Les droits d'organisation des épreuves sont ceux prévus par les tarifications régionales respectives.

Le club organisateur garantira les dotations suivantes :

- 228 € minimum Elites-Open-Access (grille 228.15) + Spécial U19 47 € (grille 47.5)
- 107 € minimum U15-U17 (grille 107.15) + Spécial U15 28 € (grille 28.5).

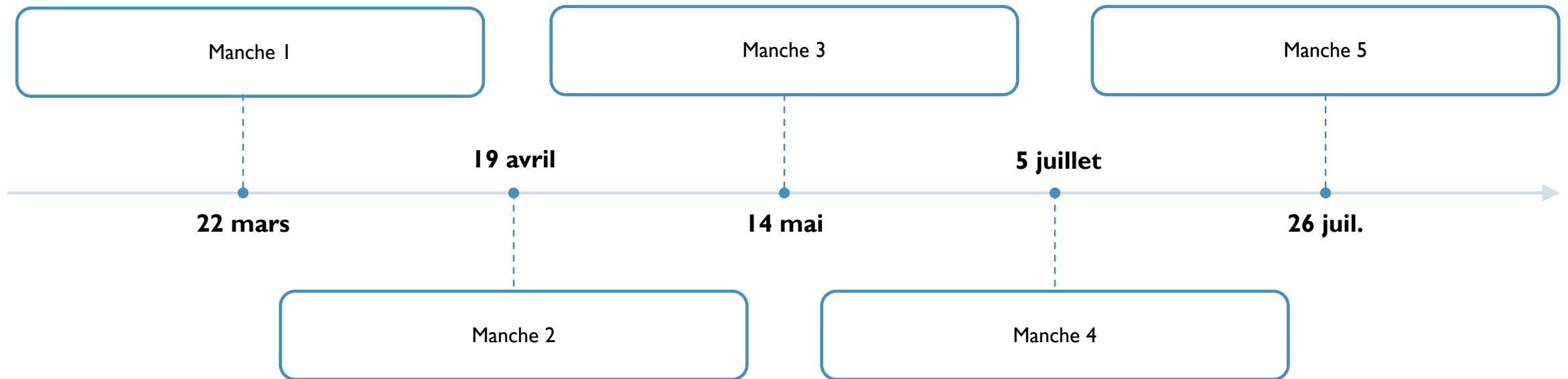
Toutes autres dotations complémentaires sont laissées libres à l'initiative de l'organisateur.

- ✓ Sur chaque manche, des récompenses (à la charge de l'organisateur) devront être attribuées aux podiums du jour composés des 3 premières de chaque catégorie (U15, U17, U19, Elites-Open-Access) (12). Ces récompenses pouvant être bouquets, gerbes, coupes ou médailles. Chaque vainqueur de sa catégorie devra recevoir à minima un bouquet/gerbe.
- ✓ Une récompense sera à prévoir pour la première équipe.

Un maillot distinctif sera remis à chaque leader du classement général : U15 – U17 – U19 – Seniors (pris en charge par les CR)

Les prix concernant le classement général ainsi que le coût des maillots de leader seront pris en charge par les 2 comités régionaux. Ces dépenses entrent dans le plan de féminisation fédéral à destination des comités régionaux.

DATES LIBRES POUR LES ORGANISATEURS VOLONTAIRES



POSITIONNEMENT DES CLUBS SUR LES ORGANISATIONS

Le choix des dates a été effectué en tenant compte des calendriers nationaux N1 et N2 ainsi que des dates des CDF des départements afin que les 5 épreuves puissent être les plus attractives possibles.

Pour les clubs intéressés par une organisation, veuillez-vous assurer de remplir les conditions du cahier des charges précédemment cité avant de vous positionner.

Un choix sera réalisé si plusieurs organisateurs se positionnent sur la même date. Ce choix prendra en compte la validation du cahier des charges ainsi que la qualité du circuit et de l'organisation dans sa globalité. Un dossier de candidature de votre organisation est donc attendu.

**Dépôt des dossiers de candidature à faire
avant le 20 novembre 2025**

A l'adresse suivante :

n.delbove@ffc.fr